



L'AFFÛT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

Edito

Et de trois!

Voilà le numéro trois de l'Affût, le désormais célèbre bulletin du GMA.

Ce numéro fait le point, autant que possible, de toutes les activités de l'association et nous espérons que sa lecture vous sera agréable.

Comme à l'accoutumée, nous débutons avec le point des observations, cette fois-ci pour le printemps et l'été, riches en affûts de toutes sortes. Blaireaux, renards, castors, loutres... La diversité ne manque pas! Merci à tous les contributeurs de cette rubrique.

Nous poursuivons dans ce numéro la saga des petits carnivores d'Auvergne avec ce mois ci, l'espèce fétiche de la région: la loutre.

Mais l'activité du GMA ne se limite pas à ce travail fondamental de la collecte de données. La protection des mammifères est un art difficile qui nécessite une grande mobilisation de tous.

Ainsi notre enquête blaireau est elle fondamentale afin de défendre sa peau lors des CDCFS. Vous êtes déjà nombreux à avoir répondu à l'enquête blaireau. Ce n'est pas encore suffisant, mais nous sommes désormais sur la bonne voie.

En outre, le GMA se penche sur l'épineux problème des mammifères dits nuisibles en Auvergne, sur l'avenir du campagnol amphibie, des ZNIEFF, des Cerfs de Siran...

Enfin, n'oubliez pas que nous arrivons en fin d'année. Pensez

donc à renouveler votre adhésion, le GMA en a besoin pour pouvoir poursuivre tous ces objectifs.

Enfin, tous à vos agendas: **le 24 Février 2006**, le GMA organise sa deuxième assemblée générale. Nous comptons sur votre présence!

Merci de votre participation et bonne lecture.



Si vous n'avez toujours pas transmis de données, si vous avez égaré votre modèle de fiche d'inventaire, n'abandonnez pas, c'est très simple:

Demandez-la par courrier à l'adresse du GMA, ou mieux encore, en bon mulotteur, faites-en la demande à assogma@mammiferes.org ou téléchargez-la sur www.mammiferes.org.

Vous pouvez faire de même si vous avez ausculté pour nous 200 tonnes de pelotes d'effraie, en utilisant la « fiche pelote ».

GMA

Novembre 2005

N° 3

Dans ce numéro

- Edito
- Synthèse des observations remarquables
- Les petits carnivores d'Auvergne:
 - La loutre
- Alerte pour le Campagnol amphibie
- Le point de l'enquête blaireau
- Pense-bête pour réaliser un affût blaireau
- Modernisation de l'inventaire des ZNIEFF en Auvergne: appel à participation
- Synthèse 2004-2005 destruction des mammifères nuisibles
- Pétition contre l'éradication des cerfs à Siran
- Convocation à l'assemblée générale
- Programme des formations

Association Loi 1901
Membre de la Fédération de
la Région Auvergne pour la
Nature et l'Environnement



Synthèse des observations remarquables. Du printemps et de l'été

Par Laure RIBOTTO

Cette synthèse reprend les observations réalisées d'avril à août 2005. Au cours de cette saison, 489 mammifères vivants ou morts ont pu être observés. Les températures clémentes, les longues soirées font de ces saisons les périodes idéales pour réaliser des affûts. Les animaux, en pleine activité, sont rencontrés aux hasard des promenades, les jeunes insouciantes se laissent observer. Malheureusement, dans cette effervescence, nombreux sont ceux qui laissent leur peau sur le bitume...

Le blaireau *Meles meles* : Des affûts fructueux sur la commune de St Alyre ès Montagne (Puy de Dôme), entre les 04 et 28/08, permettent d'observer entre 1 et 6 individus jouant ou chassant (PiR). Dans ce département, 3 animaux sont vus le 11/05 près de Chanat la Mouteyre (ChA) et 1 le 04/06 à St Florêt (MaB). Un individu sort du terrier le 21/05 sur la commune de Molèdes dans le Cantal (LR&RC). 8 animaux morts ont été repérés sur les routes du Puy de Dôme (ChL, StO, PhM, MaB, YvM) et 1 en Haute-Loire (LR&RC) d'Avril à Juillet.

Le renard *Vulpes vulpes* :



Sur les 91 observations de renards faites sur la période, 49 sont des scènes de chasse sur 12 communes du Puy de Dôme (PiR, ChL, StO, PhM, MaB). Pour ce département, nous retiendrons plus particulièrement : un mâle et une femelle qui jouent autour d'une proie sur la commune de Ceysnat le 12/04 (PiR), 1 adulte qui traverse la route avec une poule dans la gueule sur la commune de St Nectaire le 16/06 (MaB&MaA) et une famille de 2 adultes et 4 jeunes observés sur cette même commune le 29/07 (MaB). Dans l'Allier, 4 jeunes sont vus au terrier près d'Isle et Bardais entre Avril et Mai (ReA), 10 jeunes de deux portées différentes jouent près du terrier sur la commune de Meillers le 08/05 (LR&RC) et 4 seront revus le 28/05 (StO).

5 individus sont trouvés morts dans le Puy de Dôme (PiR, ChL) dont 1 posé en évidence sur un muret le

23/04 sur la commune de Volvic (ChL) ! Près de St Aubin Le Monial (Allier), un jeune est tué par une faucheuse le 10/06 (LR&RC).

La loutre *Lutra lutra* : 2 individus observés sur la commune d'Olby (Puy de Dôme) le 12/06 (PiR). Voir récit page 7
2 cadavres sont récupérés dans le Cantal sur les communes de Thiézac et Aurillac les 25/04 et 02/05 (ChL).

L'hermine *Mustela erminea* : au total, 23 observations d'adultes chassant ou traversant furtivement la route sont réalisées sur les communes de St-Alyre-ès Montagne, la Godivelle, Mazoïre, Nébouzat, Olby, Ceysnat et Villosanges, dans le Puy de Dôme (PiR, StO, FaL, ChL). 2 sont trouvées écrasées, sur les communes d'Auzolle le 29/07 (PiR) et de Saulzet le Froid le 14/08 (ChL).

La belette *Mustela nivalis* : Peu d'observations pour cet animal. Une traverse la route à St-Aubin-le Monial (Allier) le 20/06 (LR&RC). Dans le Puy de Dôme, 3 apparitions sont notées : sur la commune de St Nectaire le 18/04 (MaB), près de St Genes Champanelle le 02/08 et près de St Agoulin le 23/08 (YvM).

Le putois *Mustela putorius* : 3 animaux sont trouvés morts en Août sur les communes de Ceysnat (RoR), de Gignat et Le Cheix (ChL). Deux individus ont pu être observés sans se faire écraser en traversant la route : l'un vers Isle et Bardais (Allier) le 28/04 (ReA) et l'autre sur Puy Guillaume (Puy de Dôme) le 25/05 (JFC). Notons une belle série de 5 observations sur les communes de Grandeyrolles et Montaigut le Blanc (Puy de Dôme) durant la saison (MaB).

La martre *Martes martes* : une martre se laisse observer faisant sa

toilette le 03/04 sur la commune d'Olloix (Puy de Dôme, ChL), 2 se poursuivent en courant près d'Isle et Bardais (Allier) le 27/04 (ReA), 1 grimpe dans un arbre en forêt près de Volvic le 04/06 et 2 autres sont vues les 12 et 15 /08 dans le Puy de Dôme (YvM).

10 animaux morts, tous écrasés, sont trouvés dans l'Allier et le Puy de Dôme (PiR, LR&RC, PhM, ChL, RoR).

La fouine *Martes foina* : quelques jeunes, intrépides, sont observés au bord des routes : un vers Sayat (Puy de Dôme) le 02/06 (YvM), 2 vers Gipy (Allier) le 10/06 (LR&RC) et un vers Durtol (Puy de Dôme) le 24/08 (ChL). 3 jeunes sont observés ensemble à Champeix (Puy de Dôme) le 07/08 (MaB&MaA). Trois morts adultes ou subadultes sont trouvés dans l'Allier et le Puy de Dôme de mai à août (ChL, PhM, RoR).

Le sanglier *Sus scrofa* : des groupes de 6 à 11 individus comportant 5 à 7 marcassins sont observés dans le Puy de Dôme sur les communes de Ceysnat, Bromont-Lamothe (PiR). Notons l'observation d'un individu albinos partiel remarqué dans un groupe de 7 sangliers vers Chanat la Mouteyre le 11/05 (ChA).

Le chevreuil *Capreolus capreolus* :



Sur 83 observations d'animaux, nous retiendrons les poursuites haletantes d'un mâle en rut auprès

d'une femelle à Ceyssat (Puy de Dôme) le 19/06 (PiR), et les ronds de poursuite remarquables à Espinchal (Puy de Dôme) le 09/08 (PiR).

Le castor *Castor fiber* : le castor reste discret : une observation dans un méandre de la Dore sur la commune du Dorat (Puy de Dôme)

le 19/06 (JFC) et deux observations sur la réserve naturelle du Val d'Allier les 18 et 22/06 (LR&RC).

Les mammifères qui suivent, si petits qu'on les appelle micro-mammifères, sont bien actifs pendant ces saisons mais ils n'attirent pas toujours l'œil du naturaliste. Ils méritent cependant toute notre attention et nous nous attardons ici sur quelques observations.

Le campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus* :

Un animal est vu à Ceyssat (Puy de Dôme) le 05/04 (StO), un est trouvé dans son nid sous une tôle à Buxières les Mines (Allier) le 01/05 (LR&RC) et un autre est observé alors qu'il court au sol près de Cérilly (Allier) le 17/05 (ReA).

Le lérot *Eliomys quercinus* : 2 individus sont trouvés morts au bord des chemins dans l'Allier vers St Aubin le Monial et Buxières les

Mines, en juin (LR&RC). 2 sont vus vivants dans le Puy de Dôme : un près d'Aydat le 28/07 et un se déplaçant dans un arbre le 08/06 vers Nébouzat (YvM).

Le loir *Glis glis* : dans le Puy de Dôme, 7 loirs sont observés au soleil sur la commune de Mazoire le 31/07 (PiR), un autre est vu le 11/07 sur la commune de Grandeyrolles (MaB&MaA) et un est trouvé écrasé près d'Orcines le 12/06 (PiR).



D'autres observations ne sont pas citées ici mais gardent toute leur importance : les 28 hérissons écrasés recensés, sur l'hécatombe de la saison, les mouflons et chamois régulièrement observés dans le Puy de Dôme,

Merci à l'ensemble des observateurs qui ont transmis leurs données.

Observateurs cités : Christian AMBLARD (ChA), Charles LEMARCHAND (ChL), Fabrice LANDRE (FaL), Jean-François CARRIAS (JFC), Laure RIBOTTO & Romary COURTOIS (LR&RC), Mathieu BERNARD & Marion ASTIER (MaB&MaA), Pierre RIGAUX (PiR), Philippe MAILLET (PhM), René AUCLAIR (ReA), Romain RIOLS (RoR), Stéphan OLESZCZYNSKI (StO), Yvan MARTIN (YvM)

Quelques observations particulières:

Un chien Viverrin est observé le 25 Mai 2005, sur la commune d'Aydat, dans le Puy de Dôme, par F. BOSQUET. L'observation semble fiable et serait en outre possible car cette espèce se répand, de façon très dispersée, vers l'ouest de la France depuis plusieurs années.



Signalons enfin une observation importante chez nos voisins Lozériens:

1 Lynx a été vu en Lozère le lundi 4 Juillet. L'animal traversait la route et a été observé à une quinzaine de mètres environ. Il était environ 12H30 (Observation de Nicolas MERLE transmise par Guillaume DOUHERET).

Serait-ce le grand retour?

Attention, malgré la fiabilité de certaines observations, comme celle-ci, aucune obs n'a, à ce jour, été validée par le Réseau Grands Prédateurs de l'ONC.

N'oubliez pas de nous transmettre vos observations régulièrement par le biais des fiches disponibles sur simple demande ou sur www.mammiferes.org afin que nous puissions en faire profiter le plus grand nombre! De belles observations risquent sinon de ne pas apparaître ici...

N'hésitez pas en outre à être précis sur le comportement. Ce sont ces petits commentaires qui font l'intérêt essentiel de cette synthèse (le renard voleur de poules, les poursuites de chevreuils, les jeux des renardeaux, etc.).

Enfin, nous sommes demandeurs de récits complets d'observations remarquables. Ces petits textes enrichissent remarquablement la synthèse des observations ainsi que l'article des petits carnivores d'Auvergne.

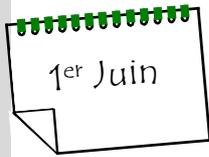
ATTENTION: Si vous avez chez vous le logiciel « Carto Exploreur » et que vous prenez le temps de saisir les coordonnées géographiques permettant de localiser vos données, merci d'utiliser les coordonnées UTM.

C'est effectivement fastidieux, mais ce pourrait être d'un grand secours dans l'exploitation future de vos données. Merci.

Récit d'une observation

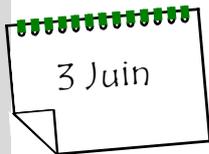
Par René AUCLAIR

Observations 2005 sur la commune d'Isle et Bardais (Allier-03) concernant un renard charbonnier ayant la queue très sombre.



1^{er} Juin

21H00 Une femelle au ventre dépeigné et mamelles visibles prospecte une prairie rase qui jouxte la forêt de Tronçais. Un renardeau de petite taille la suit puis trotte jusqu'au bois. Un lièvre broute à 40 mètres (la taille du renardeau semble indiquer une portée tardive ou un état physique déficient).



3 Juin

15H15 Un renard adulte en chasse dans la prairie. Nez au sol, il se couche plusieurs fois quelques secondes avant de reprendre ses recherches de proies.



14 Juin

15H35 Il s'approche d'un autre adulte couché au bas de la prairie, puis le prend subitement en chasse. Une rapide poursuite s'engage: ils décrivent quelques cercles et entrent en forêt où ils disparaissent à ma vue.



2 Juillet

21H00 Un colossal essaim de hannetons communs envahit tout l'espace au dessus de la forêt et des prairies. Un couple de faucons hobereaux capture inlassablement ces insectes en plein ciel. Le renard donne de la gueule dans tous les sens sur les hannetons qui volent entre 20 cm et 1 m du sol, durant 25 minutes. C'est apparemment le même individu, mais les tétines ne sont plus visibles. Le lièvre gambade à quelques dizaines de mètres.



6 Juillet

21H15 Le lièvre est toujours là, le renard a changé sa zone de chasse. Aux jumelles je le retrouve 300 m plus loin, derrière une parcelle de maïs. Il sera revu dans ce secteur par un ami durant plusieurs soirées consécutives.



23 Juillet

De 8H50 à 9H45 le renard chasse nez au sol et capture insectes et petits organismes divers, puis entre sous le couvert en trotinant.

Durant toute cette saison, je ne l'ai jamais vu « muloter » dans le saut si caractéristique et si élégant. Je ne l'ai jamais vu non plus manifester la moindre attention au lièvre qui partage son territoire.

A mi-Septembre, je vois toujours le lièvre: j'en suis au trentième contact.

N'en déplaise à certains, le « redoutable » prédateur n'a encore pas tout mangé cette année!



© D. AUCLAIR

Les petits carnivores d'Auvergne

Charles LEMARCHAND (texte et photos)

N° 2

Lutra lutra (L, 1758)

Ordre : carnivores
 Famille : mustélidés
 Taille : 1 m à 1,25 m, dont 35 à 45 cm de queue
 Poids : 5 kg à 11 kg
 Formule dentaire : 3/3, 1/1, 4/3, 1/2 = 36 dents



Identification :

La loutre d'Europe, (*Lutra lutra*), appartient à la famille des Mustélidés, la plus vaste des familles de l'ordre des Carnivores. De tous les membres de cette famille, la loutre est l'espèce la plus inféodée aux milieux aquatiques. De nombreuses adaptations lui permettent d'évoluer facilement dans l'eau : le corps est hydrodynamique, grâce à la tête aplatie et au corps allongé. Les pattes courtes et palmées lui permettent de nager en surface comme en plongée, et la queue, épaisse et très musclée, fait office de propulseur et de gouvernail. La fourrure, de couleur marron foncée à reflets argentés, compte de 35000 à 50000 poils par cm². Les longs poils de jarre, entretenus par les sécrétions des glandes cutanées, assurent une totale imperméabilité, les poils de bourre, courts et denses, permettent une excellente conservation de la chaleur. Les yeux et les oreilles sont situés au sommet du crâne, le nez est proéminent, pour respirer, voir et entendre en étant presque complètement immergée. Les yeux et les narines peuvent se fermer hermétiquement pendant la plongée. Les vibrisses de la lèvre supérieure sont très utiles dans la détection de proies dans l'eau trouble.

Le dimorphisme sexuel est favorable aux mâles, plus grands et corpulents que les femelles, la tête des femelles est nettement plus fine.



Les laissées de la loutre, nommées épreintes, ont un aspect très différent des crottes des autres mustélidés. Elles ont l'aspect d'un petit tas informe, de couleur brun-verdâtre à noirâtre. L'odeur est caractéristique également, mélange de miel et de poisson, souvent repérable à distance. Les épreintes sont déposées par l'animal dans son domaine vital, souvent bien en évidence sur des sites remarquables : confluences, rochers, souches, parfois les dessous de ponts...

Les empreintes sont également faciles à distinguer des autres carnivores. Sur substrat meuble, comme le limon fin du bord des rivières, ou sur la neige, la palmure apparaît, et la trace de la griffe est attenante à la pelote digitale, caractère spécifique à la loutre. Quatre doigts, plus rarement cinq, s'inscrivent dans une trace semi-circulaire.



Habitat :

L'habitat de la loutre d'Eurasie est immense, il couvre l'ensemble du continent, de l'océan Atlantique aux confins de la Sibérie, de la plaine à la montagne en passant par les milieux côtiers. En Auvergne, après

avoir frôlé l'extinction, l'espèce recolonise naturellement ses anciens territoires depuis sa protection légale. Elle est désormais bien représentée dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, et le mouvement de recolonisation se poursuit dans l'Allier vers le nord, et en Haute-Loire vers le sud-est. Elle fréquente tous les milieux aquatiques, des petits ruisseaux de montagnes aux larges rivières de plaine, des tourbières aux vallées encaissées, en passant par les lacs et les étangs.

Biologie :

Super-prédateur opportuniste, la loutre consomme l'ensemble des animaux présents en milieu aquatique : poissons et amphibiens bien sûr, mais aussi crustacés, mammifères semi-aquatiques, oiseaux, reptiles et de nombreux invertébrés. Son activité de prédation répond à la loi du moindre effort, qui veut que l'énergie nécessaire à la capture d'une proie ne soit pas supérieure à celle retirée de sa consommation. Son territoire est vaste, il peut s'étendre sur plusieurs dizaines de kilomètres de linéaire. La loutre le parcourt sur des périodes de trois ou quatre jours. Accusée à tort de « piller » les rivières de leurs plus belles populations de poissons, elle consomme environ 10 % de son poids par jour. Comme dans le cas du putois, on peut retrouver sur le terrain des restes de repas, peaux de crapauds dépecés ou carcasses de poissons.

Arlésienne des naturalistes, la loutre est très discrète et farouche, et de mœurs généralement nocturnes, bien que dans certaines zones d'Europe elle soit active en plein jour.

(Suite page 6)

Son comportement est individualiste, territorial et sédentaire. Les couples ne se forment que pour la reproduction, et se séparent très vite lorsque celle-ci a eu lieu. L'observation rarissime d'un couple ou d'une femelle suitée est l'occasion d'entendre les différents cris, grognements, et sifflements utilisés dans la communication inter-individuelle. La concurrence pour un territoire ou un partenaire peut aboutir à des luttes, où les loutres s'infligent des morsures parfois sévères sur le museau, les oreilles et la région génito-anale.

Reproduction :

Les loutres peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année, 24 à 36 mois après leur naissance, à partir du moment où l'habitat disponible et la ressource alimentaire sont favorables. Mâle et femelle ne restent ensemble que quelques jours, et après une gestation de 60 à 62 jours, la femelle donne naissance à 1 à 3 loutrons, aveugles, pesant une centaine de grammes et très dépendants de leur mère pendant leurs premières semaines de vie. Au cours de cette période critique, la femelle quitte rarement la catiche, nom du terrier de la loutre, aménagé généralement dans une cavité naturelle à proximité de l'eau, et dont l'entrée est souvent sous la surface de l'eau. Elle leur apprend la nage, la chasse et la consommation de proies. L'éducation est longue et la mortalité forte dans la première année. Les jeunes s'émanent vers l'âge de huit mois. La loutre peut vivre une dizaine d'années, mais l'espérance de vie en nature de dépasse guère les 5 ans. Une femelle ne mettra ainsi au monde qu'un nombre limité de jeunes, dont bien peu atteindront l'âge de se reproduire à leur tour.

Etat des populations et avenir de l'espèce :

Autrefois répandue sur l'ensemble du continent, la loutre a subi une destruction quasi-systématique de la

part de son seul prédateur, l'homme. Destruction directe par piégeage et chasse, dégradations de l'habitat et de la qualité de l'eau ont entraîné sa disparition, dans de nombreux pays d'Europe et une large partie de la France. L'Auvergne n'y a pas fait exception, mais fait désormais par-



tie des régions où le mouvement de recolonisation naturelle est en marche. A partir de petits noyaux relictuels, en Auvergne et en Limousin, peu à peu l'espèce retrouve ses anciens territoires. Détecté dans nos contrées dès la fin des années 80 par Christian Bouchardy, ce mouvement a été rendu possible par la protection intégrale de l'espèce (protégée en 1972, statut confirmé par la Loi sur la Protection de la Nature en 1976). Les populations se rétablissent, et les cours d'eau servent de corridors à l'expansion de l'aire de répartition de l'espèce. La loutre semble nettement moins menacée qu'il y a seulement vingt ans, mais les populations restent fragiles, et sont encore soumises à d'importantes perturbations. Les aménagements de rivières, les destructions de zones humides modifient son habitat : le site de l'étang du Fung,

dans le Puy-de-Dôme, où Pierre Rigaux a effectué de magnifiques observations (cf. ci-dessous, le « Récit d'Observation ») a subi un important drainage au mois d'août 2005. De plus, les populations de plusieurs proies de la loutre sont en déclin, comme les amphibiens et les crustacés.

De nombreux produits chimiques toxiques s'accumulent dans le réseau trophique, et la loutre, en tant que super-prédateur, est très exposée au phénomène de bioaccumulation. Certains professionnels des milieux aquatiques émettent à nouveau des griefs contre l'espèce, et un mâle adulte a été trouvé tué par balle en avril 2004 sur un affluent de l'Alagnon, dans le Cantal.

Enfin, les collisions sur les routes sont nombreuses : entre février et mai 2005, 4 individus ont été percutés sur le tronçon de route nationale entre Aurillac et Massiac (15). La loutre d'Europe, espèce strictement protégée (annexe IV de la Directive « Habitats » ; annexe II et emblème de la convention de Berne), est aujourd'hui mieux connue, grâce aux travaux de pionniers, comme René Rosoux, Christian Bouchardy ou Jim Green. Les autres travaux en cours, et la diffusion de la connaissance nous permettront peut-être de la sauver définitivement.



Le saviez vous?

La loutre est parfois dressée pour la pêche. En Asie, particulièrement à Java ou Sumatra, des pêcheurs les empêchent d'avaler le poisson pêché par une corde passée autour du cou, et récupèrent la prise dans leur bateau. Même ainsi captives, les loutres sont nourries et relativement bien traitées, et assurent la subsistance de leur propriétaire....

Sources :

- Bouchardy, C. (1986). La loutre. Ed. Sang de la Terre, 174p.
- Hainard, R. (1997). Mammifères sauvages d'Europe. Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, 670p.
- Bouchardy, C. (2001). La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche productions - Libris, 32 p.
- Rosoux, R. & Green, J. (2004). La loutre. Ed. Belin, coll. Eveil Nature, 94p.

La Loutre vue par...

C'était un dimanche, le 20 Mars 2005 vers 7H00. J'étais posté sur le coteau surplombant le ruisseau. L'eau débordait largement dans le marais, en ce dernier matin d'hiver. Le soleil était levé. Qu'importe, j'espérais voir au moins quelque oiseau, râle d'eau ou sarcelle.

Pas de ragondin ce matin. Rien ne bouge dans le marais inondé. Soudain, une forme fuselée file sur l'eau. Mazette, mon cœur se fige. Une Loutre! Deux Loutres! Voilà deux loutres, là, sous mes yeux! Elles nagent calmement, bonté divine...

Elles sont chacune de leur côté. Il n'y a pas profond, elles barbotent, à vrai dire, et les voilà qui se mettent à farfouiller: plongée, surface, coup d'œil, coup de reins, glissade, plongée... Parfois la

queue seule émerge et s'agite en l'air, tandis que plus loin c'est une tête qui se montre et fait le périscope. Et ça s'occupe de ses petites affaires, sans me déceler! Quelle joie, pour dix minutes inouïes... Ensuite c'est la brasse coulée dans le ruisseau, la descente tranquille vers l'aval où je les perds de vue quand déboulent deux chiens qui semblent courir vers elles en gueulant! Ca aboie un moment et plus rien.

Trois mois ont passé. Je suis revenu sans cesse, les chercher, les attendre. Trois mois debout avant le soleil. Combien de fois n'ai-je trouvé avec le jour que les épreintes, les pas, la piste fraîche? Le 16 juin vers 5H40, alors que crient les râles, que l'aube est là, grise et froide sous la bruine... Glissant à la surface, tête, croupe et pointe de la queue hors de l'eau, une loutre passe doucement et

disparaît derrière la végétation. Dieu...

Quelques minutes plus tard, la même ou pas apparaît à la surface avec un gros poisson. Une deuxième émerge aussitôt et se jette sur l'autre! Fi du poisson, les deux loutres s'attrapent, face à face et se mettent à tourner, entrelacées! Elles roulent sur l'eau, tourbillonnent, s'immergent, émergent et poursuivent leurs culbutes pendant quelques minutes, tout en se déplaçant sur une dizaine de mètres jusqu'à disparaître de mon champ de vision. Silence.

J'ai attendu, mais rien n'est plus venu que la pluie drue. Me reste une vie pour les revoir.



Pierre RIGAUX

L'affût est un art qui n'exige qu'une seule difficulté: la patience! Mais cette patience survient bien souvent, sans que l'on s'en rende bien compte, sous l'effet de la passion!

A propos de l'affût, Robert HAINARD disait:

« Vous vivrez des moments palpitants et de cuisantes déconvenues. Vous vous reprocherez véhémentement la maladresse stupide qui gâche si souvent une superbe occasion. Vous mesurerez combien le hasard est mauvais serviteur et pourtant devrez toujours compter avec lui, cherchant à augmenter votre taux de chance, à cerner l'occasion. Après de savants calculs, vous partirez à la recherche d'une chose et en trouverez une autre. Tel le joueur, malgré les déceptions, vous hazarderez encore une heure, et une autre, un jour et un autre encore. Car c'est peut être, justement lorsque vous allez vous décourager que la récompense va venir... »

(D'après « Mammifères Sauvages d'Europe », Robert HAINARD, delachaux et niestlé)



© S. OLESZCZYNSKI

Le saviez vous?

Lutra dériverait probablement d'un croisement entre *lutum* (boue) et *udra* (hydre). Le serpent d'eau, en quelque sorte!

Mais ce mot serait peut-être d'origine asiatique, comme en témoigne le sanscrit *udrah*

Alerte pour le campagnol amphibie

D'après Actu Nature, N° 31

Ce petit rongeur, présent en France, en Espagne et au Portugal se ferait de plus en plus rare sur notre territoire. Il est présent dans les zones humides ou les cours d'eau. Essentiellement végétarien, même s'il ne dédaigne pas de temps à autre croquer quelques insectes ou écrevisses, le campagnol amphibie est à l'aise dans l'eau. Il creuse des terriers dans les berges, mais il arrive aussi qu'il construise des nids dans la végétation des bords. Vivant en petits groupes familiaux, la femelle met bas en moyenne 3,5 petits trois à quatre fois par an. Si dans certaines conditions, l'espèce peut présenter localement de bonnes densités, aucune mention de dégâts vis-à-vis des activités humaines n'apparaît. On ne dispose

aujourd'hui que de très peu d'informations concernant le statut de cette espèce, mais les quelques éléments bibliographiques laissent à penser que l'espèce est en régression en France. La concurrence avec le ragondin et le rat musqué, la prédation du surmulot, la mauvaise qualité des eaux, la raréfaction de son habitat par l'assèchement des zones humides, l'enrochement des berges, les maladies sont autant de facteurs probables à sa régression. Afin de partir sur les traces de cette espèce méconnue et en danger, l'association Nature et Humanisme, avec le soutien de la Fondation Nature & découvertes, a édité une plaquette d'information sur l'espèce. Le ministère de l'Écologie a été alerté, à de nombreuses

reprises, de la situation précaire du campagnol amphibie, mais en vain. L'administration oppose au classement de l'espèce en tant qu'espèce protégée, la forte ressemblance entre le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) et le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*). En effet, si *sapidus* est protégé, cela devient gênant dans le cadre de la lutte chimique contre *terrestris* qui est considéré comme nuisible.

Le GMA songe à travailler spécifiquement sur cette affaire. En attendant, n'hésitez à partir à sa recherche ou à nous signaler des zones de présence connue.

Le point de l'enquête Blaireau.

Romary COURTOIS & Magali BICHAREL

Vous vous souvenez certainement que dans le dernier numéro de l'Affût, nous avons lancé une enquête Blaireau, dont l'objectif était d'éclairer certaines zones d'ombres sur la population de la région Auvergne. Depuis, la machine s'enclenche. En cinq mois, vous nous avez transmis des secteurs connus par vous même depuis longtemps, ou parfois battu la campagne à la recherche de ces petits coins précieux: l'ancre du blaireau!

En cinq mois nous avons, grâce à vous tous, comptabilisé et soigneusement répertorié 32 terriers. C'est peu, il en faudrait dix fois plus, mais nous sommes déjà ravis de voir que notre proposition prend forme, que le document est cohérent et que l'idée est convaincante. Que tous les participants soient ici remerciés.

Nous faisons ici le point des terriers répertoriés, complété de quelques conseils. En outre, la formation du mois de mai a été l'occasion de travailler la pratique de l'affût. Comme à l'habitude, nous retranscrivons les conseils évoqués lors de cette sortie sous forme d'un pense-bête (voir page suivante).

Nombre de terriers total 37, dont:

- Allier: 27
- Cantal: 0
- Haute Loire: 0
- Puy de Dôme: 10

Nombre de gueules maxi: 45!

Menaces observées: 9 au total, dont la découverte d'un collet.

Dégâts dus au blaireau: 2, de faible importance.

Remarque importante:

Pour rappel, votre engagement dans cette enquête débute par la mise en place de la fiche DESCRIPTIVE (téléchargeable en PDF sur www.mammiferes.org, rubrique « études »).

Si vous souhaitez participer mais que vous ne connaissez pas de terriers, il vous faudra peut être en rechercher un. Cet art, a été détaillé dans le numéro précédent. Toutefois, **nous précisons que la période idéale pour cette recherche est l'automne et l'hiver, lorsque le blaireau a une activité réduite, mais surtout lorsque la végétation masque nettement moins les gueules. Pensez-y!**



PENSE BETE... Pour réaliser un affût Blaireau

Laure RIBOTTO

Suite au lancement du suivi Blaireau par le GMA cette année, vous avez réussi à trouver un terrier. Une ou deux sorties dans l'année seulement vous suffiront pour le surveiller et remplir la fiche de suivi. Mais de jour, ce terrier vous semble bien énigmatique avec ses bouches béantes ouvertes vers les profondeurs... Si vous souhaitez observer ses habitants, un affût devient nécessaire.

Ce document vous permettra de retenir les quelques points essentiels pour la réussite d'un affût. Il a été réalisé à partir du protocole de suivi Blaireau de la FRAPNA de mars 2005, rédigé par Daniel ARIAGNO et transmis aimablement par Vincent DAMS de la FRAPNA.

Préparer l'affût

- **Période idéale : entre le 1^{er} mai et le 30 juin**

C'est le moment où les blaireaux sortent avant la tombée de la nuit et permettent de belles observations ; de plus, on peut observer les jeunes et donc évaluer s'il y a eu reproduction ou non

- **Quand affûter? : entre 20H30 et 22H30 environ**

Il faut être présent sur place environ 1 heure avant l'heure supposée de sortie des animaux (donc vers 19H30)

- **Le terrier** : l'idéal est de contrôler le terrier 2-3 jours avant pour repérer les endroits où l'on pourra s'installer
- **Les observateurs** : éviter d'être plus de deux, ne pas faire de gestes brusques
- **Le matériel** : prévoir des vêtements chauds et éviter les couleurs claires, avoir une couverture ou un pliant pour s'isoler du sol

Arriver devant le terrier

- Arriver sans bruit et sans marcher devant les gueules, éviter d'emprunter les coulées du blaireau
- Repérer les entrées actives (propreté, déblais frais)
- choisir un emplacement entre 5 et 10 m du terrier **en fonction du vent dominant** (avoir un briquet ou tirer sur les poils de laine de son pull pour bien évaluer la direction du vent)

Pendant l'affût

- contrôler régulièrement la direction du vent :

le blaireau, très méfiant, écoute et sent avant de sortir ; il ne sortira pas s'il a le moindre doute.

- le blaireau n'aime généralement pas être éclairé
- éviter de vouloir faire une photo à tout prix :

un coup de flash gâchera tout un affût et vous privera des observations intéressantes qui auraient pu survenir

- attendre que les animaux soient partis (au moins les adultes) avant de s'en aller
- partir le plus discrètement possible, sans utiliser sa lampe

Après l'affût

- noter toutes ses observations : les blaireaux et les autres et compléter ses fiches GMA !

Modernisation de l'Inventaire des ZNIEFF en Auvergne : appel à participation !!

Charles LEMARCHAND

La DIREN Auvergne et la Délégation Régionale Auvergne Limousin de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage coordonnent une opération de modernisation de l'inventaire et de la connaissance des ZNIEFF de la région. Ce programme s'échelonne sur 3 ans, à compter de cet automne 2005. Le but est de collecter de nouvelles données, de consolider les inventaires existants, pour ensuite exploiter et valider ces différents inventaires.

Il existe en Auvergne 448 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, répartis en 421 ZNIEFF de type I, et 27 de type II, ces dernières étant les plus sensibles. La surface totale des ZNIEFF représente environ 25 % du territoire régional, répartis assez équitablement sur les quatre départements. La cartographie complète de ces zones, un descriptif détaillé du protocole et la liste des partenaires sont disponibles sur le site Web de la DIREN Auvergne : <http://www.auvergne.ecologie.gouv.fr>.

Pour chaque grand type de milieu naturel classé en ZNIEFF, la nouvelle collecte de données sera effectuée en fonction de la présence d'espèces ou d'espaces à forte valeur patrimoniale. Le Groupe Technique collaborera pour cela avec le Comité de Pilotage, ensemble d'intervenants de terrain (associations, fédérations, partenaires institutionnels locaux et nationaux...) auquel appartient le GMA.

Dans le cadre de cette recherche par « espèces et milieux sensibles », le GMA se propose de collecter un maximum d'informations sur la présence dans le périmètre de ZNIEFF des espèces suivantes :

- Loutre d'Europe *Lutra lutra*
- Genette *Genetta genetta*
- Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*
- Chat forestier *Felis sylvestris*
- Crossope aquatique *Neomys fodiens*

Nos collègues de « Chauve-Souris Auvergne » sont également membres du comité de pilotage, et collectent pour leur part toutes les informations relatives aux Chiroptères dans les ZNIEFF de la région.

Nous lançons donc un appel à l'ensemble des adhérents, pour recueillir les informations, postérieures à 1990, sur la présence de ces espèces dans la région. Il va sans dire que les auteurs et les fournisseurs de données seront nommément cités. La phase de collecte est assez urgente, le Groupe Technique souhaite pouvoir disposer de données d'ici au premier trimestre 2006. Alors, à vos carnets de terrain !!

Plusieurs modalités concernant la fourniture de données sont possibles, par téléchargement de fiches sur le site de la DIREN, ou en nous envoyant vos observations par le système « habituel » des fiches du GMA. Nous nous chargerons du transfert vers le Groupe Technique, là encore en respectant les auteurs de données.

Merci de votre collaboration !!



Le GMA tient stand!

Le 25 Juin dernier, à l'occasion de la nuit de l'été organisée avec Natures & Découverte et Chauve Souris Auvergne, nous avons organisé un stand faisant la publicité du GMA et surtout de notre passion pour les mammifères sauvages.

Les participants venus nombreux ont été ravis d'entendre nos récits d'observations et autres péripéties vécues au cours des derniers affûts.



Une synthèse, pour quoi faire ?

Chaque année, des milliers d'oiseaux et de mammifères sont détruits par les chasseurs, les gardes privés ou fédéraux, les déterreurs, les piégeurs et les veneurs en raison du statut de *nuisibles* d'un certain nombre d'espèces. Les raisons de ce classement sont nombreuses : dégâts aux élevages, cultures et transport de maladies.

Même si ce terme de nuisible est parfois ambiguë, nous ne contestons pas ce principe, utile pour certaines espèces au caractère manifestement invasif (c'est le cas du ragondin). En revanche, ce que nous ne pouvons tolérer, c'est que des animaux soient détruits pour des prétextes fallacieux servant de couvert à une vraie raison : la concurrence de ces espèces sur le gibier. Cet argument n'est d'ailleurs pas toujours caché avec par exemple le classement nuisible du putois pour protéger les garennes artificielles.

L'état fixe par décret une liste d'animaux, pouvant être potentiellement nuisibles. C'est ensuite à l'échelon départemental que se joue le sort de ces espèces, la préfecture fixant chaque année la liste des animaux pouvant être détruits et les modalités à employer.

Les associations de protection de la nature ont leur mot à dire dans cette affaire lors du Conseil Départemental de Faune Sauvage (CDCFS) qui se tient chaque année en Novembre. C'est une sorte de commission consultative qui doit aider le préfet à prendre les bonnes décisions. Malheureusement, les associations sont sous représentées dans cette instance et bien souvent les décisions sont jouées d'avance.

Aujourd'hui il est plus qu'urgent que les associations participant à cette commission fantôme s'organisent pour adopter un discours unique, clair et une argumentation solide. C'est d'ailleurs la volonté de FNE qui a dernièrement diffusé une enquête sur cette question et proposera prochainement une formation afin d'aider les personnes se rendant chaque année en CDCFS.

Dans la liste des espèces potentiellement nuisibles, on trouve essentiellement des mammifères, dont la plupart sont des petits carnivores. De ce fait, le GMA se sent particulièrement concerné et souhaite apporter un peu d'eau au moulin du combat pour les petits carnivores.

Vous trouverez donc ci dessous une synthèse pour la région Auvergne, qui détaille département par département, les mammifères classés nuisibles, les conditions de destruction et les raisons invoquées. C'est un premier pas qui sera renouvelé chaque début d'année, complété régulièrement des différentes actions engagées.

ANNEE 2005

Cas général : un mammifères classé nuisible peut être détruit de la manière suivante :

- en temps de chasse (valable aussi pour les gibiers non nuisibles), par les chasseurs et les gardes.
- par une battue administrative (si une demande a été faite), par les louvetiers
- par piégeage, par un piégeur agréé
- par destruction à tir. Diffère du temps de chasse par la période et l'autorisation préfectorale exigée.
- par déterrage, action menée par un équipage de vénerie.

Les périodes, modalités, ... changent d'un département à l'autre, d'où la difficulté de présenter une synthèse homogène.

Seules chasse et battues administratives peuvent intervenir dans tous les départements et pour toutes les espèces citées. Les modalités présentées sont donc toujours en plus de la chasse et de ces battues.

ALLIER

Espèces classées nuisibles pour l'année 2005 :

Sanglier, renard, martre, fouine, ragondin et rat musqué. Le putois peut être piégé à proximité des garennes de repeuplement.

Modalités :

- sanglier : par tir, en dehors des zones de gestion, du 01 au 31 mars sur autorisation préfectorale.
- renard : par piégeage et par tir en mars
- martre et fouine : par piégeage uniquement

- ragondin et rat musqué : chasse de la clôture à l'ouverture générale et piégeage.

Motifs invoqués :

En bref : prévenir les dégâts causés aux cultures, aux activités agricoles, et...protection de la faune.

Observations générales :

Le renard est essentiellement détruit par déterrage. Les autres espèces sont majoritairement détruites par piégeage, sauf bien sûr le sanglier.

CANTAL

Espèces classées nuisibles pour l'année 2005 :

Renard, martre, fouine, rat musqué, ragondin.

Modalités :

Ces 5 espèces sont piégeables toute l'année. En outre, elles sont chassables de l'ouverture générale à la fermeture générale. Enfin, on peut les détruire par tir, sur autorisation préfectorale individuelle, sur tout le mois de mars pour les renards, martres et fouines, et du premier mars à l'ouverture générale pour ragondins et rats musqués.

Les données en notre possession ne nous permettent pas d'évaluer les modes de destruction les plus « efficaces ».

HAUTE LOIRE

Espèces classées nuisibles pour l'année 2005 :

Renard, martre, fouine, putois, rat musqué, ragondin et raton laveur. Seul le putois n'est pas classé sur l'ensemble du département, mais sur 41 communes, et seulement dans un rayon de 100 m autour des garennes.

Modalités :

Ces 7 espèces sont piégeables toute l'année. En outre, elles sont chassables de l'ouverture générale à la fermeture générale. Enfin, on peut détruire par tir martres et renards, sur autorisation préfectorale individuelle, sur tout le mois de mars.

Motifs invoqués :

prévention des dommages aux activités humaines et protection de la petite faune sédentaire et migratrice

Observations générales :

Les renards sont détruits essentiellement par les chasseurs en temps de chasse (61% en 2003-2004).

Les martres sont détruites essentiellement par piégeage (64% en 2003-2004).

Les fouines sont détruites essentiellement par piégeage (56% en 2003-2004). La fouine n'était pas classée nuisible dans ce département de 2001 à 2003.

Les putois sont détruits à 38% par piégeage. Cette espèce n'était pas classée nuisible de 2001 à 2003.

PUY DE DOME

Espèces classées nuisibles pour l'année 2005 :

Renard, martre, fouine, putois, belette, rat musqué, ragondin et lapin.

Modalités :

Martre, fouine, renard putois et lapin sont piégeables toute l'année dans les cantons désignés, certains cantons étant concernés pas les invasions de campagnols terrestre. Aucun canton n'a été désigné pour le putois et la belette. On peut en outre détruire ces espèces par tir en mars.

Ragondins et rats musqués sont piégeables toute l'année sur l'ensemble du département. Le tir est autorisé toute l'année, sans formalité.

Motifs invoqués :

prévention des dommages aux activités humaines et protection de la petite faune sédentaire et migratrice.

Les 22 et 23 Octobre, le GMA a participé à une table ronde sur cet épineux travail à l'occasion des rencontres naturalistes du Rhône à Vourles organisées par la FRAPNA.

Pétition contre l'éradication des cerfs à Siran.

L'Association d'Etude et de Valorisation du Patrimoine Naturel dénonce et s'oppose à l'abattage massif des cerfs présents sur la commune de Siran.

Considérant que le retour du cerf sur la commune constitue un enrichissement exceptionnel de la biodiversité et une chance pour l'écotourisme, nous demandons une politique de partage de la nature avec l'ensemble des acteurs concernés⁽¹⁾, sans en privilégier aucun.

⁽¹⁾ : Agriculteurs, chasseurs, forestiers, naturalistes, pêcheurs, promeneurs, touristes, etc...

La volonté de l'administration d'éliminer cette population n'est pas acceptable !

NOM	PRENOM	COMMUNE	PROFESSION	SIGNATURE

Pétition à retourner à :

Association d'Etude et de Valorisation du Patrimoine Naturel,
Lagrillère, 15150 SIRAN

Bravo les gars!

Vous connaissez certainement le fameux prix Cambrai que décernait autrefois La Hulotte? C'était la plus grosse bêtise de l'année, souvent tirée d'une coupure de presse comme celle ci-contre.

Eh bien rien n'a changé... hormis la couleur sur la photo!

Malgré tous les efforts de sensibilisation, on a toujours pas compris qu'un prédateur est d'une importance capitale.

Septembre 2005, envoyé par René AUCLAIR



Chaque mois, la fédération Régionale Auvergne pour la Nature et l'Environnement diffuse l'Actu FRANE, bulletin d'informations des activités de la fédération à laquelle nous adhérons.

Le GMA souhaite que cette publication fort instructive arrive jusqu'à vous, adhérents.
Si vous êtes intéressés par ce document, il suffit de nous en faire la demande.



Actu FRANE n° 9 – Novembre 2005

Editorial

Se fédérer : une nécessité urgente par les temps qui courent

La vigilance s'impose à tous les instants. Il n'est pas de semaine où l'environnement n'est pas remis en cause. C'est ainsi que les crédits d'Etat alloués sont en baisse constante, que les emplois aidés sont remis en question, que certains thèmes reviennent dans l'actualité : cultures OGM en plein champs, incinérateur s'installant contre vents et marées dans le paysage clermontois, projets d'aménagement "oubliant" la dimension environnementale, autorisation prévisible de certains produits toxiques comme un insecticide, aussi dangereux que le Gaucho ou le Régent, le *Poncho Mais*...

Les associations de protection de l'environnement souffrent. Et même si les préoccupations de chacun les mobilisent, plus que jamais la notion de fédération est incontournable. Cela nécessite cependant un minimum d'implication de chaque association membre pour que notre, votre fédération la FRANE joue pleinement son rôle.

Actuellement la survie de la FRANE repose sur quelques bénévoles et les 2 permanentes qui peinent pour mobiliser et pour proposer une cohérence à la protection de l'environnement en région Auvergne.

La participation de nouvelles personnes aux activités de la FRANE est une véritable nécessité. Alors n'hésitez plus à nous contacter. **On a besoin de vous.**

Marc SAUMUREAU

*Pour plus d'informations, contactez la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement
1 bis rue Frédéric Brunmurolo 63122 CEYRAT
Tél/Fax : 04.73. 61.47.49 ♦ E-mail : asso.frane@wanadoo.fr*

Bravo et merci...

À Philippe COQUE, dessinateur de talent qui a réalisé ce magnifique dessin de blaireau devenu le logo du GMA.

Ce dessin symbolise le sens de notre action:

l'étude et l'observation au service des mammifères!

Merci pour ce travail.



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2006

Le Samedi 24 Février 2006

A l'antenne de la Fédération Allier Nature de Saint Germain des Fossés

Cette seconde assemblée générale sera l'occasion de faire le point du travail mené durant toute cette première année d'existence.

Ce sera aussi l'occasion de développer ensemble les projets pour l'avenir. Nous comptons donc sur la présence de tous les adhérents.

Rendez-vous fixé à 9H00, à Allier Nature, 9 rue Pierre SEMART, 03260, Saint Germain des Fossés.

ATTENTION, RENOUVELLEMENT 2006

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : _____ Commune :
Mél :

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle : ❖ adhésion simple 10 € ou 15 € ou 7 €
 ❖ je fais un don supplémentaire de euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT »: par mail par courrier postal

Soit un total de :

Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

Merci de nous retourner ce coupon à : GMA, Montcoquet, 03500 Monétay sur Allier.

assogma@mammiferes.org



Programme des formations

Samedi 26 Novembre **Sur les traces de la genette**

A Saint Ilpize (43). Le rendez vous est fixé à 10H00 devant l'église du village.
Toute la journée.

Contact: 04 70 44 67 90, les week-ends seulement, sinon 06 80 33 28 92.

Samedi 28 Janvier **Formation « les crânes des micromammifères dans les pelotes des rapaces »**

Au CPIE Clermont-Dômes (63), à Saint Genes Champanelle.

Rendez vous à 10H00, toute la journée.

Si vous possédez du matériel (loupe bino ou classique, pinces à épiler), n'hésitez pas à les prendre avec vous!

Inscription indispensable au 04 70 44 67 90. Journée limitée à 15 personnes

Samedi 26 Mars

Traces et indices des mammifères

Dans le Val d'Allier.

Rendez vous à 10H00, devant La Poste de Joze.

Contact: 04 73 68 71 16

Pour toutes ces formations, prévoir un pique-nique tiré du sac et des vêtements et chaussures adaptées.

Attention: lors du déroulement des formations, les participants restent sous leur entière responsabilité

GMA

Pour la protection des mammifères sauvages
d'Auvergne

Bulletin de Liaison du Groupe
Mammalogique d'Auvergne

GMA
Montcoquet
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : assogma@mammiferes.org

Retrouvez le GMA sur www.mammiferes.org

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

René AUCLAIR, Magali BICHAREL, Romary COURTOIS, Charles LEMARCHAND, Laure RIBOTTO et Pierre RIGAUX

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Romary COURTOIS
Vice président: Charles LEMARCHAND
Secrétaire: Valérie GUISCHER
Secrétaire adjoint: Magali BICHAREL
Trésorier: Daniel MAYERAU

COMPOSITION DU CA:

Denis CHEMINAT
Christophe EYMARD
Nelly LAJOINIE
Stéphan OLESZCZYNSKI
Laure RIBOTTO
Jean Christophe SAUTOUR